

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La mention Droit de la santé comporte un master 1 de 472 heures. Le parcours comporte 297 heures.

Les enseignements ont lieu du début du mois d'octobre à la fin du mois de mai. L'assistance aux cours est obligatoire (en présentiel). Le master 2 se prépare en une année. Le mémoire professionnel doit être choisi en relation avec les matières étudiées dans le master et soutenu en mai ou en septembre, à l'issue du stage en entreprise (de 3 à 6 mois).

Master 1^{re} année Droit de la santé - Tronc commun

Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS
UE 1 Droits fondamentaux de la personne malade	Histoire du droit de la santé Droits des personnes malades et des usagers du système de santé Droit de la bioéthique et des biotechnologies Protection européenne, droits fondamentaux et santé	14
UE 2 Politique et organisation du système de santé	Politiques de santé en France et dans l'Union européenne Organisation du système de santé	8
UE 3 Insertion professionnelle et concours 1	Méthodologies des épreuves écrites et orales [méthodologie et entraînement (<i>obligatoire</i>)] Perfect. des principales thématiques du droit privé ou droit patrimonial Approfondissement des principales thématiques en droit commercial EC libre	8
UE 4 Fondamentaux de l'exercice professionnel	Droit de la fonction publique hospitalière Droit du numérique Santé environnementale Droit de la responsabilité médicale	11
UE 5 Prises en charge et couvertures	Droit de la sécurité sociale Droit des assurances	5
UE 6 Insertion professionnelle et concours 2 (ou 6 ECTS dans les autres M1 Droit)	Méthodologie du rapport de stage Perfectionnement des principales thématiques de droit public Approfondissement des principales thématiques en droit de l'UE Approfondissement des principales thématiques en procédure	8
UE 7 Enseignements complémentaires	Informatique appliquée aux métiers du droit Anglais juridique	2
UE 8 Stage	Stage (1 à 6 mois obligatoire et rapport de stage)	4

Master 2^e année (M2) - Propriété industrielle et innovations en santé

Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS
UE 1 Propriété industrielle : savoirs généraux	Droit des brevets Droit des marques Droit des contrats, transferts de technologies et brevets	17
UE 2 Innovation et santé : savoirs généraux	Droit de la responsabilité-biotechnologies Bioéthique et biotechnologies Conférences d'actualité innovation en santé	13
UE 3 Propriété industrielle : savoirs spécifiques	Anglais juridique de la propriété industrielle Droit pharmaceutique et brevets Fiscalité et propriété industrielle Droit de la concurrence et propriété industrielle	8
UE 4 Innovations et santé : savoirs spécifiques	Intelligence artificielle et santé Droit de la recherche et de l'innovation OGM et gestion des risques sanitaires et environnementaux	7
UE 5 Stage	Stage obligatoire de 2 à 6 mois	
UE 6 Mémoire		15